

“ A la présence de Notre-Seigneur, rapporte la sœur Morin, le vent changea aussitôt et devint sud-est. Tout le monde fut témoin de cette merveille et en rendit gloire à Dieu.” On lit les mêmes paroles dans la dépêche envoyée au ministre de la marine, au sujet de cet évènement.

Mais le feu, en épargnant la Ville, se porta du côté opposé, où se trouvait la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Alors, un religieux récollet, le père Denys, entra hardiment dans la maison déjà envahie par les flammes, en retira le Saint Sacrement, qu'il déposa d'abord sur la neige. Au milieu de l'agitation, la mère Le Jumeau, par un effet de son ardent amour pour Notre-Seigneur résidant dans cet auguste mystère, le suivit à demi vêtue ; et, quoiqu'elle fut alors âgée de 75 ans, elle demeura prosternée sur la neige pendant plusieurs heures, sans que la rigueur du froid ou la crainte d'être écrasée par les chevrons embrasés pussent la détourner d'une si religieuse application.

Enfin, le Père Denys, ayant de là transporté le très Saint Sacrement dans une maison voisine, appartenant à M. Arnault, elle l'y suivit et y resta en adoration jusqu'au matin, ne pensant à autre chose qu'à prier Notre-Seigneur de conserver la communauté de Saint-Joseph de Ville-Marie.

Lorsque le jour fut venu, le Saint Sacrement fut transporté dans l'oratoire des sœurs de la Congrégation, depuis longtemps désireuses de posséder Notre-Seigneur dans leur chapelle, à peine achevée.

“ Je vous laisse à méditer, dit la sœur Morin, qu'elle fut leur consolation à l'arrivée de ce divin hôte, se voyant si tôt exaucées. Il est vrai qu'elle ne pensaient pas qu'il nous en dut tant coûter à nous pour leur procurer cette faveur. Mais Dieu le fit aussi pour notre bien à toutes.”

Les trente sœurs de l'Hôtel-Dieu trouvèrent dans la